



CONAFED

COMITE NATIONAL FEMME ET DEVELOPPEMENT

**RAPPORT GENERAL DE LA RECHERCHE
ACTION PARTICIPATIVE SUR LE GENRE ET
LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES
NATURELLES EN
République Démocratique du Congo**

(Synthèse des mini-enquêtes dans les provinces de Katanga, Kasai Oriental et Orientale)

Rédigé par Nestor BAZEYE-MBELA

Consultant Indépendant

Janvier 2013

Table des Matières

Remerciements 3

Acronymes 4

INTRODUCTION 5

-Contexte 5

Objet 5

-Méthodologie 5

-Contenu 6

Résumé 7

Chapitre 1 : Principaux résultats de la recherche-action 11

1.1. Sites d'exploitation 11

1.2. Problèmes majeurs dans les sites 11

1.3. Rôles des acteurs et facteurs déterminant dans le processus d'exploitation des RN 13

1.4. Connaissances, capacités et pratiques des acteurs 14

1.5. Lois et règlements existant en la matière 15

1.6. Forces et faiblesses des actions entreprises 15

1.7. Synergies existantes 16

1.8. Intégration de la budgétisation sensible au genre 16

Chapitre 2 : Eléments pour un plaidoyer dans la gestion des Ressources Naturelles 19

2.1. Eléments pour des approches de plaidoyer 19

2.2. Priorités des actions de plaidoyer 19

Chapitre 3 : Recommandations et Difficultés 21

3.1. Principales recommandations 21

3.2. Principales difficultés 22

Annexes :

Documents consultés

-Rapports des REFED

-PACT, Etude Promines, Exploitation minière artisanale en République Démocratique du Cong, juin 2010.

Remerciements

Nous remercions sincèrement la Secrétaire Permanente du CONAFED pour sa confiance en nous associant au processus de cette Recherche-Action participative sur le genre et la gestion durable des Ressources naturelles en RDC.

Nous remercions tous les participants et participantes à cette recherche-action, les Secrétaires exécutives des REFED, les ONG membres qui ont déployé leurs agents comme enquêteurs et tous ceux qui ont apporté leurs expertise pour la collecte rationnelles des données.

Nous pensons également à tous les exploitants, commerçants dans les mines et les forêts qui croient que leur avenir dans ce travail et leur engagement pourra changer la gouvernance dans ce secteur.

Les responsables politiques et des services étatiques qui , avec gentillesse ,ont mis à la disposition des REFED la documentation nécessaire pour enrichir les données de cette étude trouvent notre reconnaissance à travers ce rapport.

A tous et toutes, nous disons merci !

Acronymes

ACT MINES	: Amélioration des Conditions de Travail dans les Mines au Katanga
BSG	: Budgétisation Sensible au Genre
CENADEP	: Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire
CONAFED	: Comité National Femme et Développement
CEDI	: Centre d'Encadrement pour le Développement Intégré
CEFIDE	: Centre Féminin d'Information et de Formation au Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
REFED	: Réseau Femmes et Développement
RN	: Ressources Naturelles
RRN	: Réseau des Ressources Naturelles
RDC	: République Démocratique du Congo
UCOFEM	: Union Congolaise des Femmes de Média
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise
VSS	: Violences Sexuelles et Sexistes

INTRODUCTION

. Contexte

Dans le cadre de la contribution à la lutte contre la pauvreté et l'implication de l'approche Genre dans tous les secteurs de la vie en RD-Congo, le Comité National Femme et Développement, CONAFED en sigle, développe depuis 2011, avec l'appui de l'ONG belge «Le Monde selon les Femmes », un programme ayant comme grande thématique «Le Genre et la Gestion durable des Ressources naturelles en RDC ».

L'objectif de ce programme est le renforcement des capacités techniques des ONG et réseaux membres du Comité National Femme et Développement « CONAFD » à intégrer l'Approche Genre dans la participation à la Gestion durable des Ressources naturelles par les communautés locales en RD-Congo.

Une des activités de ce programme est l'étude sur la gestion des Ressources naturelles. Cette étude devrait être menée dans trois provinces du pays, à savoir, Katanga, Province Orientale et Province du Kasai Oriental, par les trois Réseaux provinciaux Femmes et Développement « REFED » de ces provinces.

Le présent document est un rapport de capitalisation et de synthèse des données de mini-enquêtes et ateliers réalisés par les trois REFED dans les trois provinces de l'étude.

C'est sous l'égide du Comité National Femme et Développement « CONAFD » que ces mini-enquêtes ont été réalisées.

. Objet de l'étude

Cette étude a porté spécifiquement sur la situation de l'impunité face à la marchandisation/commerce des corps. Elle s'est déroulée selon une approche de recherche-action sur la gestion durable des ressources naturelles et la prise en compte de genre dans le budget (genderbudgeting).

Cette étude devrait, en définitive, permettre de préparer un travail de sensibilisation-vulgarisation et un plaidoyer pour une gestion durable des ressources naturelles en RDC.

. Méthodologie de collecte des données et de capitalisation

Les étapes de l'étude telles qu'elles se sont déroulées dans les provinces ont fait l'objet des mini-enquêtes à partir de la documentation disponible pour dresser l'état des lieux et relever les spécificités de chaque site-pilote, en formulant des recommandations.

Les enquêtes ont été menées comme suit :

-Des ateliers regroupant plusieurs acteurs ont été organisés dans les sites d'exploitation des RN des provinces retenues. Ces ateliers ont réunis des représentants des services techniques des ministères, des exploitants artisanaux, des commerçants, des femmes qui développent des activités dans les sites et des femmes prostituées, des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile.

Ces ateliers se sont déroulés de la même façon dans tous les sites sur base du guide-questionnaire préparé par le Consultant. Les documents utilisés par les REFED sont présentés dans l'annexe de ce rapport.

-Le recours aux données secondaires à travers les rapports d'activités des services techniques, des entreprises et organisations de la société civile ont permis de compléter les informations de la recherche dans les provinces.

-Des interviews et visites sur terrain pour récolter des informations importantes et approfondir le système de gestion et de gouvernance du secteur ont été réalisées.

Un échantillon d'une dizaine personnes a été déterminé pour cette collecte des données. Une dizaine d'enquêteurs a été choisie et préparée dans chaque site pour administrer l'enquête et collecter les données.

Malgré cette limite liée à la faiblesse de l'échantillon, cela n'a sans doute pas un impact sur les principaux résultats de l'étude si elle était sur plus de moitié des provinces et des sites d'exploitation des RN. En d'autres termes, les problèmes ici identifiés sont presque les mêmes, notamment ceux des femmes, dans toutes les provinces de la RDC.

Dans les provinces, des rencontres avec des personnes-ressources concernées et des focus groups ont été organisés.

-Des ateliers de restitution ont été organisés dans certaines provinces, notamment en province orientale regroupant les associations membres du REFED et autres ONG ainsi que les services techniques de l'Etat.

Le présent rapport général est une synthèse basée sur les données collectées par les Réseaux Femmes-Développement (REFED) provinciaux. Chaque REFED a établi un rapport synthèse de la recherche-action basée sur un échantillon d'une dizaine de personne au niveau provincial et des conclusions des ateliers organisés.

Un canevas avait été remis aux REFED par le Consultant CONAFED indiquant les principales informations attendues. Il s'agissait des informations relatives à la gestion des ressources naturelles, les violences rencontrées par les femmes dans les sites d'exploitation, des problèmes liés à l'exploitation des ressources, les causes et conséquences à divers niveaux dans l'exploitation des RN, le rôle et responsabilités des acteurs, spécifiquement ceux des femmes, les initiatives déjà prises dans le domaine pour la protection des femmes, les synergies existantes des acteurs (les parties prenantes : Institutions étatiques, Secteur privé, Société civile, Communautés locales et autochtones, partenaires au développement).

En annexe le canevas et les outils de collecte des données préparées pour les REFED sont fournis.

. Contenu

Le document de capitalisation de l'étude comprend les éléments du canevas des enquêtes et est structuré de la manière suivante :

Le Chapitre premier présente les principaux résultats de la recherche-action. Il s'agit de fournir les informations nécessaires récoltées lors des mini-enquêtes réalisées par les REFED dans les sites d'exploitation il s'agit des informations concernant :

- l'identification et la classification des sites d'exploitation des RN dans les provinces et de leurs acteurs;
- les problèmes rencontrés par les exploitants dans les sites
- les violences et discrimination subies par les femmes dans le processus d'exploitation des RN et leurs causes ;
- Les attitudes des différentes catégories d'acteurs, leurs rôles et le niveau de leurs connaissances ;
- les actions entreprises et les synergies existantes.

Le Chapitre deuxième donne quelques indications sur des stratégies de plaidoyer à mener par les ONG et les REFED en vue d'une large prise en compte de l'approche genre par les différentes instances. Ce chapitre déterminera également quelques actions prioritaires sur les quelles les stratégies de plaidoyer pourront être axées.

Le Chapitre troisième est consacré aux principales recommandations issues des enquêtes et des ateliers provinciaux. Les recommandations prennent en compte l'aspect de vulgarisation et du plaidoyer qui constitue la motivation fondamentale de la présente étude.

Quelques difficultés liées à la présentation des rapports de recherche –action des REFED sont relevées.

Les annexes sont données en fin du document de rapport portant sur les spécificités provinciales. Il s'agit des données telles que fournies par les mini-enquêtes provinciales.

Résumé

- *Gouvernance dans l'exploitation des Ressources naturelles*

En RDC, l'exploitation des ressources naturelles est légale en vertu des textes juridiques en vigueur. Toutes fois, les conditions décrites dans la loi sont généralement et systématiquement bafouées ; et ce , dans presque tous les secteurs.

Les bons mécanismes existents législatifs existent déjà, mais le manque de connaissances de la loi, la pénurie de compétences techniques et de ressources pratiques pour garantir l'application de bonnes pratiques, le manque de renforcement de la loi, ainsi que l'impact négatif du comportement de certains prédateurs contribuent à renforcer des pratiques illégales dans le secteur.

Il y a de nombreuses irrégularités dans l'application des taxes fiscales à l'exploitation des ressources naturelles dans tous les domaines, y compris des disparités criantes entre les provinces. L'extraction artisanale des minerais , par exemple dans le Katanga, comme l'exploitation du bois dans la province orientale sont particulièrement sujettes à des taxations illégales qui font peser un énorme fardeau sur les exploitants et les négociants alors qu'ils fournissent un moyen de répartition des richesses au niveau communautaire et comble tant soit peu le fossé entre les riches et les pauvres .

- *La question de sécurité dans les sites d'exploitation*

Il y a de nombreux acteurs identifiables, à la fois formels et informels qui opèrent dans les sites d'exploitation des minerais et de bois et de ce fait jouent un rôle dans l'état de la sécurité des ressources. Alors que la présence et le fonctionnement de sécurité officielle sur les sites d'exploitation des ressources sont essentiels pour prévenir et résoudre les conflits potentiels.

Les enquêtes ont révélé que la plupart de ces acteurs tant officiels et informels sont engagés dans l'exploitation pure et simple et illégale. Ce qui fait de nombreux exploitants font face à des menaces et à une fiscalité illégale ou obligatoire. Des conflits sont nombreux entre les exploitants artisanaux et les communautés résidentes, ainsi qu'entre les exploitants artisanaux et les compagnies industrielles. Ces conflits ont sans doute un effet d'entraînement sur les relations sociales et la perception entre hommes et femmes.

- *Impact environnemental et social*

L'exploitation des ressources naturelles est souvent associée à des impacts sociaux fort négatifs, comprenant migration, problèmes de santé, prostitution travail des enfants, discrimination sexiste et violence.

Les enquêtes provinciales ont indiqué qu'il existe une discrimination majeure entre les hommes et les femmes dans l'exploitation des ressources. Il est rare de voir des femmes creuser dans les mines du Kasai ; à moins qu'elles ne travaillent que sur des résidus dans les carrières à faible teneur de minerais. Il existe aussi un petit nombre ; néanmoins significatif ; des femmes qui travaillent comme négociants de produits d'exploitations minières. L'une des principales sources de revenus pour les femmes dans et autour des exploitations minières artisanale est la fourniture de biens et services aux mines. C'est bien souvent le commerce de consommation, la gérance de restaurants ainsi que le commerce sexuel.

Dans la plupart des zones d'exploitation minière artisanale on a remarqué que le risque pour les femmes d'être victimes de violences sexuelles et sexistes (VSS) est très élevé.

Par ailleurs, dans nombre de sites d'exploitation, la consommation de la drogue occupe une première place dans la vie des jeunes et contribue à ce que la prostitution soit un facteur majeur dans les zones d'exploitation artisanale de mines. L'absence de services d'hygiène et le manque d'assainissement contribuent à la fréquence élevée des maladies et de problèmes de santé dans les sites.

La sensibilisation au VIH / SIDA est faible et la prévention tend à s'appuyer sur la superstition plutôt que sur le changement de comportements, les préservatifs, le test de dépistage, les conseils...

Il faut noter qu'il n'existe pas un programme spécifique concentré sur la prévention au sein de la communauté des exploitants miniers.

De manière générale, l'exploitation artisanale des ressources naturelles a des impacts majeurs sur l'environnement en RDC. Les arbres sont coupés de façon anarchique et abandonnés sur les sites d'exploitation afin de fournir du bois aux mineurs. Les sources d'eau ne sont pas protégées et sont polluées par des pratiques de toutes sortes.

- *L'exploitation des RN comme moyen de subsistance et de lutte contre la pauvreté*

L'exploitation des ressources naturelles dans tous les secteurs, malgré de problèmes et difficultés demeure l'un des moyens de subsistance les plus importants pour beaucoup de familles et joue un rôle majeur dans l'économie de la RDC.

Malheureusement ce potentiel n'est pas suffisamment encadré.

L'exploitation des RN pourrait être un élément important des stratégies de réduction de la pauvreté dans le pays en fournissant aux exploitants miniers des meilleurs revenus qui réinvesti dans d'autres secteurs d'activités économiques tels que l'agriculture, l'élevage ou la santé, peut devenir un moteur de croissance économique. Cela nécessite de renforcer les capacités de personnes pour bien exploiter ces possibilités.

- La budgétisation sensible au genre

L'enquête a démontré que le concept de budget sensible au genre est tout à fait nouveau pour bon nombre de gens interrogés. Pour la plupart d'entre eux, c'est la toute première fois qu'ils en entendent parler.

Quelques organisations à peine de la société civile au Katanga y font référence.

Or aujourd'hui, l'unanimité de la communauté internationale reconnaît que la question du développement durable intègre la prise en compte de responsabilité et la participation tant des hommes que des femmes dans le processus de développement. Ainsi le processus de l'élaboration de budget doit tenir en éveil les besoins spécifiques des femmes entant que principales victimes dans la gestion des ressources naturelles.

- *Principales recommandations*

La synthèse des principales recommandations formulées dans les trois rapports des REFED peuvent formulée de la manière suivante :

- Vulgariser, appliquer et assurer le respect des prescriptions du code minier et forestier ;
- vulgariser les principes de l'approche genre dans l'exploitation des RN en RDC ;
- Améliorer la coordination entre les services de l'Etat impliqués dans l'exploitation des RN dans chaque secteur ;
- Renforcer les synergies des acteurs dans le processus de gestion des RN en RDC.
- Améliorer l'accès et des hommes et des femmes aux marchés grâce à la transparence et la traçabilité dans la gestion des RN en RDC ;
- Renforcer la sécurité dans tous les domaines, spécifiquement celle des femmes dans les sites de l'exploitation des RN ;
- Réduire l'incidence du VIH / SIDA et des MST dans la communauté des exploitants des RN ;
- Encourager la diversification des moyens de subsistance dans les zones d'exploitation.
- Encourager la prise en compte de la budgétisation sensible au genre en vue de réduire les inégalités dans la gestion des RN.

- *Difficultés rencontrées*

- L'exploitation des RN en RDC constitue un business important. De ce fait en réalisant une étude sur cette question la gestion durable des ressources naturelles; on touche naturellement aux enjeux financiers de nombreux acteurs à tous les niveaux et à leurs bénéficiaires.

Ainsi l'accès aux informations importantes est très difficile et même aux sites où se font toutes sortes de bradages. Les enquêteurs ont rencontré des difficultés énormes d'accès et aux et aux informations pertinentes dans ce secteur.

- Les questions de l'intégration de l'approche genre et ce particulièrement de la participation des femmes dans la gestion des RN continuera à rencontrer des obstacles majeurs tant les préjugés et les stéréotypes à l'égard de la femme ne sont pas prises en compte par les différents intervenants dans l'exploitation des RN en RDC. Ainsi, les personnes interrogées à ce sujet ont trouvé la question de moindre importance et y ont accordé des réponses légères aux questions posées.
- Les conditions de vie dans les sites d'exploitation restent et demeurent préoccupantes quant à la santé des exploitants et des commerçants qui y fréquentent, notamment les femmes. Les femmes ont faiblement participé aux mini-enquêtes et se taisent pour ne pas parler des conditions dont elles sont victimes dans les sites.
- Les enquêteurs ont noté l'insuffisance des données statistiques et des études préalables dans le domaine du genre et la gestion des RN à travers toutes les provinces concernées.

Chapitre 1 : Principaux résultats de la recherche-action

1.1. Sites d'exploitation visités

- Dans la province du Katanga, les enquêtes ont été réalisées dans six sites d'exploitation minière à savoir :
 - Sites de Ruashi et la commune de Lubumbashi dans la ville de Lubumbashi ;
 - Sites de Luisha, Kansonga et Katekete dans le District du Haut Katanga.

Au Katanga, les enquêtes ont eu lieu dans les sites d'exploitation minière diversifiée.

- Dans la province du Kasai Oriental, quatre sites ont fait l'objet de cette enquête, à savoir :
 - Site de Bakwa Tshimuna dans le territoire de Lupatapata ;
 - Site de Lwamuela dans le territoire de Miabi ;
 - Site de Lwamuela dans le territoire de Tshilenge ;
 - Site de Bakwa Bowa dans le territoire de Katanda.

Dans cette province, les enquêtes ont porté sur l'exploitation artisanale du diamant.

- Dans la Province Orientale, cinq axes d'exploitation ont été visités ;
 - Axe Ituri à Mambasa ;
 - Axe Buta et Bangamisa
 - Axe Urindi
 - Axe ville de Kisangani

Dans la province Orientale, la recherche-action a porté essentiellement sur l'exploitation du bois.

1.2. Problèmes majeurs dans les sites

Les résultats des mini-enquêtes concernant les problèmes majeurs rencontrés dans les sites d'exploitation de ressources naturelles dans les provinces sont regroupés dans un tableau synoptique suivant :

N°	PROBLEMES	KATANGA	PROVINCE ORIENTALE	KASAI ORIENTAL
1.	Tracasseries administratives, policières et militaires dans les sites	X	x	x
2.	Environnement malsain	X		x
3.	IST et taux du VIH/SIDA	X		x
4.	Superstition (mauvais sort)			x

5.	Surexploitation des exploitants artisanaux par les industriels	X		x
6.	Expropriation des terres agricoles et délocalisation arbitraires des villages	X		
7.	Violences sexuelles	X	x	x
8.	La promiscuité	X	x	x

De ce tableau, il ressort les problèmes récurrents suivants : les tracasseries de tout genre dont sont victimes les exploitants. La vie dans un environnement malsain et pollué qui provoque les maladies contagieuses de tout genre. La promiscuité dans laquelle vivent les exploitants miniers et forestiers sont souvent les causes de la prostitution et donc des IST et du VIH/SIDA.

Mais il y a certains problèmes qui sont spécifiquement liés au statut de la femme.

Le tableau suivant relève ces problèmes spécifiques aux femmes tels identifiés lors des mini-enquêtes selon les provinces.

N°	PROBLEMES	KATANGA	PROVINCE ORIENTALE	KASAI ORIENTAL
1.	Les violences sexuelles	X	x	X
2.	La féminisation du VIH-SIDA	X	x	X
3.	La marchandisation des corps	X	x	X
4.	Les difficultés d'accès aux moyens de survie	X	x	X
5.	L'analphabétisme	X		X

Dans tous les sites de toutes les provinces où les mini-enquêtes ont été réalisées, les femmes subissent les mêmes problèmes. Elles sont victimes de toutes sortes de violences sexuelles et sexistes. Elles sont en majorité analphabètes et sont frappées par la stigmatisation au VIH-SIDA à la suite de la vie dans les sites d'exploitation des RN.

Les causes de ces problèmes sont presque les mêmes dans tous les sites d'exploitation telles:

- la pauvreté,
- le manque de politique sanitaire et environnemental,
- l'analphabétisme ; les pesanteurs culturelles,
- le manque d'information et l'ignorance de la loi (code minier et code forestier...).

Parmi les conséquences relevées lors des enquêtes, on peut retenir ;

-Le faible pouvoir d'achat de la majorité de la population, la dégradation de l'environnement ;

-le taux élevé de mortalité

-la prostitution, la délinquance, la malnutrition ; l'insécurité alimentaire chronique

-l'insécurité permanente dans les sites tant pour les hommes que pour les femmes.

-Désintégration du tissu familial ; dépravation des mœurs.

1.3. Rôles des femmes et des hommes dans le processus d'exploitation des RN

Les mini-enquêtes ont permis de déterminer les activités menées par les femmes et les rôles qu'elles jouent dans la gestion RN.

Parmi les activités essentielles menées par les femmes, on peut relever :

-le petit commerce (restaurants dans les sites, vente des articles manufacturés...)

-transport des graviers « Panako » ; supporteurs des creuseurs au Kasai ;

-lavage, tamisage, ramassage gestion des déchets et de personnel

A côté de cela, plusieurs offrent des services sexuels par la prostitution, communément appelées «TUMPAKU » càd canetons, dans les sites du Kasai Occidental.

Dans tous les sites qu'il s'agisse de l'exploitation artisanale ou industrielle, les femmes sont généralement affectées aux activités secondaires. Dans les rares cas, elles sont impliquées dans la gestion du processus d'exploitation des RN.

Au Katanga, dans les nombreux sites visités, les enquêteurs disent que plus de 70% des décisions de gestion sont prises par les hommes. Une femme sur 5 est associée au contrôle de gestion des RN.

Alors qu'au Kasai Oriental, les enquêteurs révèlent qu'aucune femme n'a été identifiée dans le processus de décisions de la gestion des RN. Elles n'ont aucun contrôle dans ce processus.

Par contre, on a observé que les femmes sont pour tous les cas, responsables des maisons de tolérance et de prostitution et propriétaires des puits dans les carrières.

En province orientale, certaines femmes qui sont dans l'exploitation des bois sont propriétaires des matériels de coupe. Mais elles ont besoin des hommes pour certains travaux. Et là, elles sont bien souvent victimes d'escroquerie et de vols de la part des hommes.

1.3. Facteurs déterminants

De l'analyse des enquêteurs, les facteurs déterminants à la base de différence de perception des rôles des femmes et des hommes sont d'ordre culturel. En effet, la répartition des activités entre les hommes et les femmes est déterminante. Il existe des stéréotypes quant aux activités que les femmes doivent exécuter différemment des hommes et vice-versa.

1.4. Acteurs et Attitudes des groupes impliqués dans la gestion des RN

Les données récoltées par les enquêteurs dans les sites et au sein des communautés indiquent les résultats suivants :

N°	Groupes	Attitudes face à la gestion des RN	Pratiques observées
1.	Communautés locales	Passivité ; peu intéressée	Discrimination
2.	Autorités	ambigüe;	Tracasseries
3.	Acteurs de développement (ONG, Eglises)	Actifs, engagés	Sensibilisation et vulgarisation des lois ; actions de plaidoyer
4.	Autorités coutumières	Peu d'attention aux femmes	Distribution anarchique des terres

Les attitudes sont bien différentes d'une catégorie de personnes à une autre. Les communautés restent indifférentes alors que les autorités sont souvent à la fois exploitants et défenseurs, donc juges et parties. Les organisations de la société civile s'investissent dans la vulgarisation des lois et règlements. Mais leur travail a encore un impact faible auprès des populations et des pouvoirs publics.

1.5. Connaissances, capacités et pratiques des acteurs

Les enquêtes se sont focalisées également sur le niveau des connaissances des acteurs dans le processus de gestion des RN et leurs capacités réelles à influencer sur le processus.

Le tableau suivant présente ce niveau des connaissances selon les groupes.

N°	Acteurs	Connaissances	Capacités /pratiques
1.	Les autorités politico-administratives (services publics intéressés)	-Lois et règlements en la matière par les services intéressés ; -faible appréhension des aspects	Application des lois et règlements en fonction des intérêts personnels
2.	Les Organisations de la société civile (ONG, églises, syndicats...)	Quelques structures approfondissent les lois	Plaidoyer, sensibilisation de la population, assistance aux victimes de l'exploitation des RN
3.	Les femmes	Ignorance des lois et règlements de l'exploitation des RN et des droits des victimes	Faible capacité de revendication et de mobilisation
4.	Les communautés locales	Ignorance des lois en la matière	Vivent en spectateurs Faible capacité de revendiquer leurs droits dans le processus d'exploitation

5.	Les autres exploitants industriels (opérateurs miniers)	Connaissent les lois ; Maîtrisent les rouages des services publics	-Protègent leurs intérêts et avantages économiques ; spoliation des terres. Peu respectent la législation. -Bloquent les revendications des populations et des ONG
----	---	---	--

1.6. Lois et règlements existant en la matière

Les mini-enquêtes ont permis d'apprécier le niveau de connaissance des lois et règlements qui existent en matière de gestion des ressources naturelles en RDC.

Nombreux des groupes interrogés connaissent l'existence de la Constitution qui définit en son article 58 le droit des tous les congolais de jouir des richesses nationales et le devoir de l'Etat de garantir une redistribution équitable.

Le code minier, tout comme le code forestier et le code agricole semble être connus mais à un faible niveau. Les organisations de la société civile initient quelques ateliers d'analyse des lois, des codes mais cela reste à un niveau encore très limité qui ne touche pas la grande masse.

Il y a très peu d'attention sur les impacts de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles tant au plan social qu'environnemental. Les services techniques sensés faire le suivi sur le terrain pour garantir une meilleure application des lois et de règlements sur l'exploitation des RN ne sont nullement outillés pour le faire.

1.7. Forces et faiblesses des actions entreprises

Les enquêtes ont cherché à connaître les actions déjà entreprises dans le cadre de la prise en compte du genre dans la gestion des RN ainsi que les résultats observables.

Le tableau suivant note les actions significatives identifiées lors des enquêtes.

N°	Actions	Provinces	Initiateurs	Résultats	Difficultés rencontrées
1.	Campagnes de sensibilisation	Toutes les 3 provinces	ONG	Pas de succès remarquable	Faible niveau de compréhension et stéréotypes
2.	Plaidoyer pour la responsabilisation des femmes dans la gestion des RN	Katanga Province orientale	ONG	Faible impact	Stéréotypes sur les femmes ; Faible intérêt des autorités et responsables.
3.	Accompagnement des femmes à risque	Katanga		Pas de succès	
4.	Développement des actions alternatives	Katanga	ONG Exploitants	Quelques femmes trouvent de nouvelles pistes de	Habitudes et peur de changer !

			industriels	travail	
5.	Ateliers de formation	Toutes les 3 provinces	ONG	Groupes des formateurs préparés pour la sensibilisation	Interventions très limitées à de petits noyaux
6.	Enquêtes	Toutes les 3 provinces	REFED	Identification de principaux problèmes et des rôles des acteurs	

Des actions sont menées de manière encore très timide. Quelques ONG osent de s'y engager mais souvent l'expertise et le professionnalisme dans le domaine de la gestion des RN fait défaut. Par ailleurs, la sensibilité liée aux intérêts financiers importants du secteur des ressources naturelles limite l'engagement dans le domaine.

1.8. Synergies existantes

Aujourd'hui, dans la plupart des provinces, quelques concertations commencent à émerger de façon timide.

Dans le Katanga, par exemple, des actions timides et temporaires sont menées autour du projet APRONAPAKAT-BDD-OASIS pour la sécurisation foncière des agriculteurs dans les zones minières, par ACT MINES (Améliorations des Conditions de Travail dans les Mines) et par CENADEP (Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire) dans le Katanga et en Province orientale.

Le Réseau Ressources Naturelles (RRN) fonctionne uniquement à Kinshasa. Mais l'information circule difficilement dans les provinces.

1.9. Intégration de la budgétisation sensible au genre

Un des aspects importants de la mini-enquête a porté sur le concept de la budgétisation sensible au genre (BSG). L'enquête a voulu savoir la perception des personnes enquêtées qu'elles se font d'un budget sensible au genre.

Les tableaux ci-dessous indiquent ce que les gens pensent d'un budget sensible au genre et les pratiques dans ce domaine.

Tableau sur la compréhension que les gens se font sur la budgétisation sensible au genre

Compréhension sur la budgétisation sensible au genre	Les connaissances qu'ont les gens du BSG
Budget qui tient compte des aspects du genre dans son élaboration	Rubriques budgétaires sensibles au genre -connaissances des besoins des femmes
Concept politique	C'est pour les concepteurs.

Formalité	Cela n'a aucun sens
Aucune compréhension	Ignorance du concept

La notion de la budgétisation sensible au genre est nouvelle dans la chef de nombreuses organisations. Elle est ignoré de la plus 90% des gens interrogés. Dans les milieux des services publics, Elle ne s'applique pas encore malgré la parité constitutionnelle.

Tableau sur les organisations ayant des pratiques de la budgétisation sensible au genre

Provinces	Expériences des Organisations	Pratiques
Katanga	Aucune expérience connue	-
Kasaï Oriental	REFED	Expériences de terrain
	CEDI	Expériences de terrain
	CEFIDE	Expériences de terrain
	UCOFEM	Expériences de terrain
Province Orientale	Aucune expérience connue	-

Très peu si non il n'existe pas d'organisation ayant une expérience éprouvée dans la budgétisation sensible au genre. A l'exception du Kasaï oriental où quelques organisations féminines prétendent avoir une expérience dans la budgétisation sensible au genre ; aucun exemple concret n'est cependant présenté.

Dans les deux autres provinces qui ont fait l'objet des enquêtes, on n'a pas identifié une seule organisation qui a cette pratique. Mais il faut faire remarquer qu'il ne suffit pas d'être une organisation féminine pour se prévaloir l'expérience de la budgétisation sensible au genre.

Types de difficultés et leurs caractéristiques

N°	Difficultés	Caractéristiques de problèmes rencontrés
1.	Cognitives	Faibles capacités d'identification des besoins spécifiques aux femmes et de programmation et de budgétisation
2.	Institutionnelles	Faible appuis institutionnels Manque de financement Services mal outillés/ absence d'outils pour l'élaboration
3.	Socioculturels	Les pesanteurs culturels ; sous-estimation des femmes ; -ignorance et analphabétisme des femmes

		-coutumes discriminatoires à l'égard des femmes -faible participation des femmes lors de l'élaboration des budgets
4.	Politiques	Non application des lois et des règlements ; Faible volonté politique

Les difficultés dans la budgétisation sensible au genre sont de divers ordres. La budgétisation sensible est un concept et une approche innovants non encore intégrée dans les pratiques de gestion à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Chapitre 2 : Eléments pour un plaidoyer dans la gestion des Ressources Naturelles

2.1. Eléments de plaidoyer.

Les tableaux de différentes données récoltées lors de ces enquêtes devraient permettre au CONAFED de se doter d'un plan de plan conséquent.

Ce plan de plaidoyer pourra s'inspirer des approches de plaidoyer portant sur l'ensemble des questions soulevées dans ce rapport.

En effet cette connaissance suffisante de la législation pourra la Matrice pour la Bonne Gouvernance Economique conclue entre la RDC et la Banque Mondiale établie en Mars 2011. Cette Matrice compile une série d'accords passés entre les bailleurs et la RDC pour favoriser la gestion plus équitable et transparente du secteur minier. Ils prévoient notamment la publication de tout contrat minier dans un délai de 60 jours et le traitement équitable et transparent des investisseurs miniers. Il est urgent que les bailleurs de la RDC fassent part, de façon cohérente et coordonnée, de leurs préoccupations aux autorités congolaises face à ce non respect apparent des accords.

La question de l'intégration de l'approche genre semble constituer le socle de ce plan. Il est apparu que la législation sur l'exploitation des ressources naturelles en RDC est ignorée de la plupart des exploitants des RN. Ceci est une nécessité pour assurer et garantir la gestion des RN une transparence et une traçabilité évidentes.

Cette question devrait prendre en compte les aspects sus-évoqués notamment celle de sécurité sur les sites et plus particulièrement celle des femmes face aux violences sexistes et sexuelles, d'accès aux ressources, à les activités alternatives sur les sites d'exploitation.

Le concept nouveau de budgétisation sensible au genre devrait figurer dans les actions de plaidoyer à entreprendre afin de vulgariser le concept et de l'intégrer dans le processus d'élaboration des budgets et de leur mise en œuvre. La question des IST et du VIH/SIDA devraient prises en priorités face aux ravages qu'elle fait dans les sites.

2.2. Priorités dans des actions de plaidoyer

. Les actions prioritaires à mener pour la prise en compte du genre dans la gestion des RN.

Les enquêteurs ont identifié lors du travail de restitution réalisée auprès des personnes impliquées dans l'exploitation des ressources certaines actions prioritaires à mener.

Le tableau suivant en donne les prioritaires à mener dans le cadre d'un plaidoyer :

N°	Actions prioritaires à mener	Avec qui ?	Changements attendus	Echéances
1.	Identification des besoins prenant en compte le genre	ONG ; services publics, exploitants et autorités politiques	Elaboration d'un programme de formation sur le genre et la gestion des RN ; -Meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes.	12 mois

2.	Identification des acteurs clés du processus de gestion des RN et leurs rôles spécifiques	ONG, Eglises, exploitants des RN et services techniques	Création des synergies entre intervenants ; Collaboration concertée entre intervenants	12 mois
3.	Elaboration des plans de plaidoyer et de formation	ONG, églises, communautés locales et exploitants des RN et autorités politiques	Protection des droits des personnes. Distribution juste et équitable	12 mois
4.	Campagnes de sensibilisation de la population sur la gestion des RN et ses impacts (IST et VIH-SIDA ; hygiène et assainissement, environnement, Insécurité et violences, discrimination et pauvreté...)	ONG et populations/communautés locales	Changement des comportements	36 mois
5.	Vulgarisation des textes de lois et règlements sur la gestion des RN	ONG et exploitants industriels, et autorités	Respect des lois, règlements et accords en matière de gestion des RN	36 mois
6.	Monitoring sur la budgétisation sensible au genre	ONG ; autorités politiques et services techniques concernés	Prise en compte du genre dans l'élaboration des budgets à tous les niveaux. -Meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes	36 mois

La nécessité d'un plan d'actions prioritaires a été ressentie dans tous les sites d'enquêtes et auprès des personnes impliquées dans le processus de gestion des ressources naturelles. Tous reconnaissent que les hommes autant que les femmes sont concernés et doivent être pris en compte.

Ces actions prioritaires de plaidoyer peuvent bien faire un programme global du CONAFED pour l'intégration du genre dans la gestion des RN en RDC. Il devrait s'élargir et concerner tous les autres REFED.

Chapitre 3 : Recommandations

Les restitutions qui ont suivi les enquêtes dans les différents sites ont donné lieu à des recommandations. Le présent rapport essaie de regrouper les principales recommandations formulées par les différentes catégories des personnes rencontrées de la manière suivante :

- 1) *Vulgariser, appliquer et assurer le respect des prescriptions du code minier et forestier et des divers règlements*

A ce niveau, il est impérieux d'une part d'harmoniser clairement la loi en matière de gestion des RN avec d'autres législations nationales relatives à la gestion des ressources naturelles. Il faudrait également renforcer les instruments juridiques de manière appropriée.

Pour cela, la nécessité d'augmenter les connaissances de la loi auprès de tous les intervenants en vue de créer un environnement favorable à son application. Mais aussi, il est impérieux réexaminer certaines dispositions des lois et accords afin de les améliorer en tenant compte des intérêts des communautés locales et des femmes.

- 2) *vulgariser les principes de l'approche genre dans l'exploitation des RN en RDC*

La nécessité de favoriser la prise en compte de l'approche genre dans tous les secteurs de la vie devient impérieuse. Il faudrait organiser des activités qui favoriseraient de vaincre les stéréotypes sur la femme, de combattre la discrimination sexiste et d'intégrer les capacités des femmes dans le processus de gestion des RN.

- 3) *Améliorer la coordination entre les services de l'Etat impliqués dans l'exploitation des RN dans chaque secteur*

Il s'agit ici de limiter les incompréhensions et la multiplication des services publics dans les mêmes sites d'exploitation. Cette coordination éviterait d'avoir plusieurs interlocuteurs dans un même service et ou plusieurs services de l'Etat dans le même site. Cela réduirait la perte des économies et de temps. Ce qui permettrait également de réduire la corruption en renforçant la transparence et la traçabilité dans la gestion durable des RN.

- 4) *Renforcer les synergies des acteurs dans le processus de gestion des RN en RDC.*

Il s'agira pour cette recommandation de renforcer les plans de travail pour créer davantage des synergies et des économies et d'éviter la duplication des efforts, d'harmoniser les approches de travail et de s'assurer de la qualité des approches de travail. Les échanges entre les acteurs permettront également d'améliorer le système d'apprentissage mutuel, d'étude de cas et de compiler facilement les données de terrain pour créer une base des données référentielles. Le RRN pourrait jouer un rôle catalyseur. La coordination des actions et d'initiatives serait ainsi facilitée.

- 5) *Renforcer la sécurité des femmes dans l'exploitation des RN ;*

Cette recommandation voudrait mettre en évidence, le rôle des femmes dans les sites. Pour cela, il convient d'identifier les femmes qui jouent des rôles clés dans le commerce de l'exploitation des RN afin d'assurer leur statut de renforcer leurs compétences en affaires et des réseaux et donc d'améliorer leur statut dans le secteur.

La recommandation entend ainsi de réduire l'insécurité et la vulnérabilité des femmes dans les zones d'exploitation des RN et de mettre en dernière instance un terme à la violence sexuelle et du sexisme (VSS).

Ainsi la recommandation entend favoriser également la mise en place des synergies et réseaux des femmes dans les sites d'exploitation afin d'élaborer des plans de sensibilisation au sexisme.

6) *Réduire l'incidence du VIH / SIDA et des IST dans la communauté des exploitants des RN ;*

Il s'agit ici de mettre en œuvre de programme de sensibilisation aux IST et au VIH-SIDA dans les sites d'exploitation. Faire l'ignorance en cette matière et décourager les croyances superstitieuses.

Pour cela, il faut développer et diffuser les enseignements et les matériels largement en vue d'encourager la participation de tous dans la lutte contre le VIH/SIDA. Les Ministères de la Santé et de l'Environnement devraient coordonner les efforts dans ce domaine.

7) *Encourager la diversification des moyens de subsistance dans les zones d'exploitation*

Améliorer l'accès et des hommes et des femmes aux marchés grâce à la fourniture des services financiers dans les zones d'exploitation des RN. Il s'agit, face à la pauvreté récurrente des hommes et les femmes dans les sites d'exploitation de chercher à améliorer le niveau d'épargne des commerçants exploitants, de les aider à transformer en capital qui leur donne une plus grande liberté de choix. Cela permet de favoriser chez les femmes les alternatives profitables de revenus pour réduire leur niveau de vulnérabilité et le commerce de corps.

8) *Réduire l'impact environnemental de l'exploitation des RN*

Pour cette recommandation, il a été souligné les effets pervers de l'exploitation des Rn sur l'environnement. Pour cela, il faudrait que dans les sites, soit fourni un appui technique et financier pour développement de plan de gestion environnementale, notamment avec une attention particulière à l'eau, l'assainissement, les déchets miniers, la déforestation. Il faudrait élaborer la planification de base et reproductible et de modèles de gestion des sites.

9) *Intégrer la budgétisation sensible au genre dans la gestion durable des RN*

La prise en compte des besoins spécifiques aux femmes dans l'élaboration et sa mise e œuvre est une exigence institutionnelle. Il est ainsi entendu qu'une meilleure identification des besoins spécifiques aux femmes se fasse lors de l'élaboration des budgets et que leur mise en œuvre permettre de garantir un suivi approprié.

Pour cela, des outils adaptés doivent être préparés et des compétences spécifiques soient développées au sein des organisations et services en charge de préparation des budgets.

Difficultés de la capitalisation et de synthèse

Outres les difficultés évoquées par les REFED dans la collecte et l'exploitation des données des enquêtes, il est à noter que l'« utilisation et l'exploitation des données fournies en vue de préparer ce rapport synthèse mérites d'être évoquées.

- 1) Le questionnaire semble n'être pas bien compris de la part certains REFED. Malheureusement aucune explication complémentaire n'a été sollicitée ni fournie par le CONAFED aux REFED. Certains REFED n'ont pas répondu au questionnaire sans en fournir une explication. Le REFED Province Oriental, par exemple, n'a pas du tout suivi le canevas de rapportage qui lui a été remis.
- 2) Une présentation des résultats rendant la synthèse fastidieuse et difficile.
- 3) Une descente du Consultant aurait permis de lever la mauvaise compréhension de certaines questions.
- 4) Le non respect des délais de livraison des rapports par les REFED et le format en dur au lieu de l'électronique n'a pas facilité le travail du consultant CONAFED. Tout ceci a rendu difficile la compilation et la capitalisation des données. Cela a abouti au retard provoqué dans la production et la remise du rapport synthèse.

Annexes :

Annexe 1 : Les outils de la recherche action

Recherche-action participative sur Le Genre et la Gestion durable des Ressources naturelles en RDC.

SYNTHESE DES OUTILS DE RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

On peut créer autant d'outils de recherche et grilles d'analyse selon les informations dont on a besoin. Nous en présentons quelques uns pour répondre à l'objet de l'étude concernant les violences subies par les femmes dans le processus de gestion durable des ressources naturelles en RDC et la budgétisation genre.

Ces outils sont une synthèse des propositions faites lors de l'atelier national sur l'introduction aux méthodes de recherche participative.

Le CONAFED prévoit de réaliser cette recherche comme expérience pilote dans trois provinces du pays (Katanga, Kasai Oriental et Province orientale), avec l'appui de son partenaire belge 'Le Monde selon les femmes'. Cette étude devra en définitive permettre de préparer un travail de sensibilisation-vulgarisation et un plaidoyer pour une gestion durable des ressources naturelles en RDC.

Une dizaine d'outils ont été préparés sur divers axes de l'étude.

1° Identification et classifications des ressources naturelles (RN) du milieu et de la RDC (*Ressources en sols; Ressources hydrologiques; Ressources et potentialités agricoles; potentialités pastorales, pâturages et ressources hydrauliques; Potentialités ligneuses; Autres potentialités forestières: gommerais; karité etc..Ressources fauniques; Ressources halieutiques*)

2° Identifications des sites et des acteurs dans l'exploitation des RN dans les provinces visées par l'étude (localisation géographique, firmes, pratiques des acteurs)

3° Les problèmes posés par l'exploitation des RN dans notre milieu notamment au regard de la situation de la femme (problèmes socioéconomiques, socio culturels et socio politiques)

4° Nature des violences que subissent les femmes dans le processus d'exploitation des RN (rôle et activités des femmes, main d'œuvre, partage de revenus /bénéfices/ gain des femmes, participation des femmes, prise de décision, contrôle...)

5° Les causes et les conséquences au plan physique, psychologique/ intellectuelles, sociales, économiques et spirituelles

6° Attitudes des populations et des autorités politico-administratives face à la situation

7° Répertoire des lois et règlement en matière d'exploitation des RN (leurs atouts et leurs limites)

8° Les connaissances, les capacités et les pratiques des acteurs, notamment les femmes dans la défense de leurs intérêts dans ce domaine ?

9° Les actions entreprises dans votre milieu pour la protection des femmes types d'action, acteurs, résultats, difficultés) : qui s'intéresse à quoi ? pour faire ? avec qui ? avec quels résultats et quelles difficultés ?

10° Synergies existantes des acteurs (les parties prenantes : Institutions étatiques, Secteur privé, Société civile, Communautés locales et autochtones, partenaires au développement) dans le milieu

11° Les actions prioritaires à mener en termes de renforcement des capacités/ plaidoyer/ sensibilisation/ partenariat/monitoring/

Les outils de Recherche-Action Participative

1° Quels sont les sites d'exploitation des ressources naturelles leurs exploitants connus et dans votre provinces ?

Provinces	Filières des ressources retenues	Sites d'exploitation connus	Acteurs /exploitants
Katanga	Cuivre et dérivés		
Kasai Oriental	Diamant		

Province orientale	Bois /forêts		
--------------------	--------------	--	--

2° Quels sont les problèmes posés par l'exploitation des RN, leurs causes et conséquences sur la vie des femmes (liés notamment à la sécurité alimentaire, aux violences) ?

Problèmes	Problèmes spécifiques aux femmes	Causes	Conséquences

3° Quels sont les rôles joués par les femmes dans le processus d'exploitation des RN ? Quel est leur pouvoir réel dans la prise de décision et le contrôle du processus ?

Activités spécifiques des femmes dans le processus d'exploitation des RN (celle concernée pour votre province)	Rôles joués par femmes	Participation à la prise des décisions	Contrôle de la gestion

4° Quelles sont attitudes des populations, des acteurs d développement et des autorités politico-administratives face à la situation ?

Attitudes des populations	Attitudes des autorités	Attitudes des acteurs de développement (ONG, églises)	Pratiques observées

5° Quelles sont les connaissances, les capacités et les pratiques des acteurs, notamment les femmes dans la défense de leurs intérêts dans ce domaine ?

Les acteurs	Les connaissances des acteurs	Les capacités des acteurs	Leurs pratiques

6° Quels sont les lois et les règlements existants en matière d'exploitation des RN ,leurs atouts et leurs limites ?

Lois et règlements	Leurs atouts	Leurs limites

7° Les actions entreprises dans votre milieu pour la protection des femmes types d'action, acteurs, résultats, difficultés)

Les actions entreprises	Leurs initiateurs	Les resultats	Les difficultes rencontrees

8° Synergies existantes des acteurs (les parties prenantes : Institutions étatiques, Secteur privé, Société civile, Communautés locales et autochtones, partenaires au développement) dans le milieu

Synergies existantes et leurs acteurs	Leurs impacts (changements observables)	Leurs difficultes

9° Quelle est votre compréhension de la budgétisation sensible au genre et quelles en sont vos connaissances ? Y-a-t-il des postes budgétaire sensible au genre ?

Votre compréhension du concept de budget sensible au genre	Vos connaissances	Les postes budgétaires généralement sensibles au genre

10° Quels sont les problèmes et difficultés que rencontrent les organisations dans l'élaboration de budget sensible au genre ? (institutionnelles, culturelles, cognitives...)

Les types de difficultes rencontrees dans la budgétisation sensible au genre	
-cognitives (connaissances)	
-Institutionnelles	
Socioculturelles	
-Politiques	

11° Connaissez-vous dans votre milieu des organisations ayant une expérience dans la budgétisation sensible au genre ?

Exemples des organisations et leurs pratiques qui appliquent la budgétisation sensible au genre	Les resultats
1)	

2)	
3)	
4)	

12° Les actions prioritaires à mener en termes de renforcement des capacités/ plaidoyer/ sensibilisation/ partenariat/monitoring de la gestion durable des RN et de la budgétisation sensible au genre ?

Actions possibles a mener	Leurs impacts (changements observables)	Avec qui ?	Quelles echeances ?

Approche/ étapes de la consultation :

N°	Activites	Période	Responsable
1°	Synthese et harmonisation des outils de la RAP	septembre	Consultant
2°	Validation des outils (Consultant et Equipe Conated)	septembre	Septembre et Conated
3°	Envoi dans les REFED des outils valides	septembre	Conated
4°	Compilation des donnees des REFED	octobre	Consultant
5°	Premiere synthese des donnees recoltees	octobre	Consultant
6°	Atelier de validation de la synthese de RAP	novembre	Consultant et Conated
7°	Preparation du document final de la RAP	decembre	Consultant
8°	Envoi du rapport final/rapport de la RAP	decembre	Consultant

SUPERVISION DES ACTIVITES DU PROJET SUR : LE GENRE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES EN RD-CONGO

I. Introduction

Dans le cadre de sa contribution à la lutte contre la pauvreté et l'implication de l'approche Genre dans tous les secteurs de la vie en RD-Congo, le Comité National Femme et Développement, CONAFED en sigle, va développer, au cours des trois prochaines années et avec l'appui de l'association « Le Monde selon les Femmes »/Belgique, un programme ayant comme grande thématique « Le Genre et la Gestion durable des Ressources naturelles en RDC ».

Le but de ce programme triennal est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes à cette problématique, particulièrement une ONG partenaire et deux Réseaux provinciaux Femme et Développement (REFED Province Orientale et REFED Kasaï Oriental) et leurs membres, les agents de deux Ministères concernés dont le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme ainsi que le Ministère des Mines afin d'aider les communautés et principalement les femmes à s'impliquer dans la dynamique nationale de participation effective et active à la gouvernance participative des ressources naturelles du pays. Ces ONG et réseaux provinciaux se déploient dans les provinces suivantes : Katanga (concernant la filière cuivre et dérivés), Kasaï Oriental (filiale diamant) et Province Orientale (filiale bois/forêts).

Le projet comprend les activités suivantes :

- L'atelier régional de 6 jours sur le renforcement des capacités des personnes ressources
- La production et la vulgarisation des outils de recherche-action-participative
- Les 3 ateliers de restitution dans les trois provinces concernées
- La sensibilisation et l'information
- La recherche-action-participative dans les 3 provinces
- La production des rapports des provinces
- La compilation et harmonisation des rapports des provinces
- L'atelier d'analyse et de validation des résultats de recherche-action
- La production du document de plaidoyer
- La publication et vulgarisation du document de l'étude
- Le suivi et l'accompagnement
- L'auto évaluation assistée

Pour y parvenir, le CONAFED a fait recours à une consultante pour superviser quelques séquences de ce projet qui se traduit par des interventions ponctuelles dans le processus du projet à savoir :

- L'animation du module sur le plaidoyer et la recherche-action au cours de l'atelier régional
- La production et la vulgarisation des outils de recherche-action-participative
- La supervision de la recherche-action-participative dans les 3 provinces
- La compilation et harmonisation des rapports des provinces
- L'atelier d'analyse et de validation des résultats de recherche-action
- La production du document de plaidoyer

Atelier régional

Afin de bien amorcer le processus avec une implication forte des REFED et de leurs membres, le CONAFED organise à Kinshasa, au début de la deuxième quinzaine du mois de juillet 2011, un atelier national de formation des « Grandes Formatrices » sur les principaux axes de travail qui alimentent cette réflexion.

II. Objectifs de l'atelier

2.1. *L'objectif global* est de rendre capables les animatrices d'une ONG partenaire et deux REFED à accompagner les parties prenantes de leurs provinces respectives afin de s'impliquer effectivement dans la participation de la femme dans la gestion durable des ressources naturelles.

2.2. *Les objectifs spécifiques* sont :

- Renforcer les connaissances des participantes sur les notions et les politiques de Gestion durable des ressources naturelles ;
- Identifier et améliorer les outils de plaidoyer ;
- Acquérir des notions de l'élaboration et de suivi du « budget sensible au Genre » ;
- Améliorer les notions sur la recherche-action-participative et s'appropriier des méthodes et les outils y afférents ;
- Renforcer les connaissances et les techniques de lutte contre la marchandisation/commerce des corps dans les sites d'exploitation des ressources naturelles.

A cette étape de la formation, l'intervention de la consultante concerne l'animation des modules sur le plaidoyer et la recherche-action-participative (RAP).

1. Animation de l'atelier sur la notion de plaidoyer et l'élaboration des outils de plaidoyer

Cette intervention a pour objectifs :

- Aider les participants à bien appréhender la notion du plaidoyer, sa finalité, ses objectifs et les acteurs concernés.
- Aider les participants à maîtriser et s'appropriier la démarche, les techniques et les outils de plaidoyer

Les résultats suivants seront atteints après cette intervention :

- La notion du plaidoyer, sa finalité, ses objectifs et ses acteurs concernés sont appréhendés par les participants.
- La démarche, les techniques et des outils de plaidoyer sont mieux appropriés et utilisés par les participants.

2. Animation sur la recherche action

Cette intervention a pour objectifs :

- Aider les participants à s'appropriier les principes, la démarche et les outils de la recherche-action-participative.
- Produire les outils de recherche-action-participative dans le domaine de genre et gestion de ressources naturelles.

Résultats attendus

- Les outils de recherche-action-participative dans le domaine de genre et gestion de ressources naturelles produits.
- Les principes, la démarche, les techniques et les outils de la recherche action participative maîtrisés et appropriés par les participants

3. Supervision de la recherche-action dans les 3 provinces

Cette activité a pour objectif :

- Apporter un suivi-accompagnement à la recherche action menée dans les trois provinces concernées
- Formuler les orientations relatives à la méthode et à l'utilisation des outils
- Analyser progressivement la pertinence des données récoltées par les 3 provinces

4. Compilation des rapports de 3 provinces sur la recherche-action-participative.

Cette opération vise à capitaliser toutes les données récoltées dans les 3 provinces enfin de produire le rapport général.

5. Atelier d'analyse et de validation des résultats de recherche-action-participative.

Il permet aux différents acteurs impliqués en l'occurrence les points focaux ayant mené l'étude, les experts et l'équipe du CONAFED d'analyser les données récoltées, émettre les points de vue et suggérer des recommandations enfin de s'approprier des résultats de la recherche-action. Cette activité va se dérouler à Kinshasa.

6. Rédaction du document final de l'étude

Elle consiste à incorporer les réactions, avis et considération ainsi que les recommandations des participants émis lors de l'atelier de validation des rapports des provinces. Ce dernier document ainsi élaboré servira de document de plaidoyer auprès de décideurs.

Budget estimatif

1.400 DOLLARS

Modalités de prestation

L'animation de deux thèmes de l'atelier comprend deux journées, précédée par deux jours de préparation. Elle est évaluée à 100 \$US.

Le suivi de la recherche-action-participative se fait durant la deuxième et la quatrième semaine du mois d'août 2011 dont chacun est évalué à 100 \$US.

La compilation des données et la rédaction du rapport consolidé de l'étude sont évaluées à 600 \$US. Il couvre les frais de communication (téléphone, internet et les frais de production d'un exemplaire du document), les frais d'impression et de reproduction du document sont pris en charge par le CONAFED.

L'atelier de validation du rapport de l'étude se fait en deux jours. Il prend en compte la préparation du document de travail. Il est évalué à 100 \$US. Les frais de multiplication des documents de travail sont pris en charge par le CONAFED

La rédaction du document final se fait en 4 jours. Elle est évaluée à 400 \$US.

Le total des honoraires de la consultance est évalué à un montant de 1.400 \$US.

Ils sont versés par tranche de 50% anticipativement et les restes à la remise du rapport de l'étude qui respect le calendrier suivant :

Première étape atelier :

- Intervention sur le plaidoyer : 1 jour dans la semaine du 18 juillet 2011.
- Intervention sur la recherche action: 1 jour dans la semaine du 18 juillet 2011.

Deuxième étape :

- Suivi de la recherche action par l'analyse de rapport d'étape réalisé par les points focaux de province.

1^{er} suivi de la recherche-action sur base des rapports envoyés par les provinces : 2^{ème} semaine du mois d'août 2011

2^{ème} suivi : 4^{ème} semaine du mois d'août 2011

Troisième étape :

- Compilation des rapports de la recherche-action réalisée en provinces : 1^{ère} semaine du mois de septembre 2011

Quatrième étape :

- Atelier de validation du rapport : 3^{ème} semaine du mois de septembre

Cinquième étape :

- Elaboration et remise du rapport final de l'étude : au plus tard fin du mois d'octobre.